N°231 / 2017

al Amana
MICROFINANCE

AmaNews

Lettre d'information d'al Amana Microfinance

Dans ce numéro

- Édito
- Actualités :
  - Réunions des instances de gouvernance
  - M. Ahmed Ghazali élu président de la FNAM
  - M. Youssef Bencheqroun élu président du conseil d'administration de Sanabel
  - Extension du réseau de distribution
  - Mise en œuvre du plan de continuité informatique
  - Déploiement du kit qualité
- Zoom
  Nos clients à l'honneur à la deuxième édition d'al Amana awards
  Al amana microfinance prend part au bazar solidaire de l'APEFE
- Chiffres clés :
  Tableau de bord de la période.
- Echos de la Microfinance :
  Conférence annuelle Sanabel 2017
  3ème édition du Prix de la CDG pour la promotion des AGRs
- Dossier spécial :
  Al amana Microfinance prend part à l'ECOSS 6

Édito

Amendement de la loi sur le microcrédit : le bout du tunnel en vue !

Des réunions devraient se tenir incessamment entre Bank Al-Maghrib, le ministère des finances et les professionnels pour discuter une première mouture de projet amendé. Plus de 700 000 contrats de micro-assurance placés, 500 000 comptes à vue ouverts et 1,5 million d'opérations de transfert d'argent effectuées. Quatre des treize associations marocaines de microcrédit dans le top 30 international.
Le groupe de travail chargé de préparer le projet d'amendement de la loi régissant le microcrédit accélère la cadence. Voilà des mois que l'on connaît la direction à prendre pour cette réforme depuis la finalisation fin 2016 d'une étude sur la mise à niveau de l'environnement institutionnel du secteur de la microfinance qui a dressé un ensemble de recommandations sur la révision du cadre réglementaire, entre autres questions. Depuis le début de l'année, ce groupe de travail rassemblant Bank Al-Maghrib et le ministère des finances planche sur un projet d'amendement qui, une fois finalisé, devrait être discuté avec les représentants du secteur avant d'être versé dans le circuit d'adoption. On n'y est pas encore puisque BAM et les Finances n'ont pas encore livré leurs copies, mais cela ne saurait tarder. Les opérateurs ont été avertis ces derniers jours que des réunions vont se tenir avec eux incessamment, ce qui porte à croire qu'une première mouture du projet de loi est quasi terminée. La suite du processus elle non plus ne devrait pas s'éterniser, sachant que les professionnels ont une idée précise des ajustements qu'ils souhaitent voir apportés à la loi.

Un dispositif fiscal sera mis en place dans le sillage de l'amendement de la loi

Les grandes lignes de l'amendement sont déjà connues. Ils'agit d'abord de préciser les dispositions générales relatives à la définition des entités habilitées à exercer l'activité de microfinance ainsi que les activités et les conditions d'exercice. Aussi, le projet de loi devrait aborder le traitement de la transformation institutionnelle des institutions en détaillant le processus de la distribution indirecte. Il porte également sur les aspects de contrôle, de gouvernance et d'organisation des institutions de la microfinance, des normes comptables et prudentielles ou encore de la protection des clients

des institutions de microfinance.
S'ajoutent à cela le dispositif de garantie des dépôts pour le cas de la banque de microfinance, le régime des sanctions et des dispositions transitoires qui toucheraient notamment le traitement fiscal de la transformation institutionnelle des associations de micro-crédit. Sur ce dernier plan, il est question de mettre en place tout un dispositif fiscal pour le secteur dans le sillage de l'amendement de la réglementation .
Celui-ci devrait être soumis pour discussion aux professionnels en même temps que le projet de loi. En attendant, la Fédération nationale des Associations de microcrédit (FNAM), qui tient cette fin de semaine un conseil et une assemblée élective, dresse le bilan des six dernières années marquées essentiellement par des efforts de restructuration et de mise à niveau.Rappelons à cet égard que le portefeuille à risque 30 jours (PAR 30-principal indicateur du risque sur le secteur) avait explosé à plus de 10% en 2009 contre moins de 1% auparavant. La réactivité des pouvoirs publics et des professionnels pour contenir le phénomène a permis une rapide sortie de crise (2012) que ce qui a été observé au niveau d'autres pays, souligne-t- on auprès de la FNAM. Depuis, le secteur consolide ses acquis. Le PAR 30 est ainsi passé de 3,24% en 2015 à 2,4% en 2016 (derniers chiffres disponibles en attendant la consolidation des indicateurs de tous les opérateurs sur l'année 2017). Cette plus grande prudence ne déteint pas sur l'activité commerciale puisque le portefeuille crédit du secteur a gagné quelque 400 MDH en 2016 pour s'établir à 6,4 milliards de DH et il est encore monté à 6,6 milliards de DH sur les 9 premiers mois de l'année selon les données de BAM.
Les crédits à la microentreprise pèsent l'essentiel de ce volume, soit 5,8 milliards de DH contre tout juste 436 MDH pour les crédits à l'habitat.

Près de 932 300 clients actifs recensés à fin 2016

Dans le sillage de ces croissances d'encours le portefeuille clients des associations grapille lui aussi des points de croissance. Le parc de près de 932 300 clients actifs recensés à fin 2016 est en hausse de 3% par rapport à 2015.
Autre signe que le secteur se développe, ses effectifs ont progressé de plus de 8% l'année dernière à 7 105 collaborateurs.
Depuis quelque temps, les opérateurs ne se limitent même plus au crédit et se diversifient sur d'autres métiers de la microfinance, notamment le transfert d'argent sur lequel les associations ont déjà traité plus de 1,5 million de transactions. Aussi, en matière de microassurance, plus de 700000 contrats ont été placés. Le microcrédit apporte enfin son écot en matière de bancarisation avec plus de 500 000 comptes à vue ouverts dans le cadre de l'intermédiation en opération de banque.
Aussi, le secteur s'exporte désormais en Afrique. Attawfiq Micro-Finance et sa société mère, la Banque Populaire, ont déployé un programme de développement en Afrique pour servir les populations à faible revenu à travers la signature de plusieurs conventions de partenariat avec des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale tels que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Gabon et la Guinée-Conakry. Avec cette expansion, le secteur marocain représente désormais 40% des encours de la région Mena, ce qui en fait le leader de la zone. De même, 4 des 13 associations marocaines de microcrédit sont dans le top 30 international.

Source : www.lavieeco.com

Actualités

Réunions des instances de gouvernance

Le Conseil d'Administration d'Al Amana Microfinance s'est réuni le vendredi 27 octobre 2017 au siège de l'Association en présence des membres du Conseil, des partenaires de l'Association, des commissaires aux comptes et de l'équipe de direction. Lors de sa réunion, le Conseil d'Administration a pris connaissance des comptes financiers au 30 juin 2017 et de l'attestation de revue limitée des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017 et a adopté ces comptes intermédiaires dans l'attente de l'adoption définitive des comptes de l'exercice 2017. Le Conseil a examiné la situation de l'activité, les résultats financiers au mois de septembre 2017, ainsi que l'état d'avancement des projets 2017.

M. Ahmed Ghazali élu président de la FNAM

Au cours du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Jeudi 16 Novembre, Mr Ahmed Ghazali,Président d'Alamana Microfinance, a été désigné à l'unanimité des membres comme nouveau Président de la Fédération Nationale des Associations de micro crédit. Le conseil a chaleureusement remercié le président sortant, Mr Tariq Sijilmasi, président de la Fondation Ardi de microcrédit, pour le travail accompli tout au long de ses mandats et pour son implication et son engagement dans la promotion et le développement du secteur de la microfinance au Maroc.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Mr Ahmed Ghazali
- Vice-présidents : Mr Sijilmassi, Mr Mohamed Benchaaboun
- Trésorière : Mme Gharbi
- Trésorier adjoint : Mr El Gasmi

Au cours de l'Assemblée Générale ordinaire qui a suivi, et après avoir entendu la lecture des rapports moraux et financiers et des rapports du commissaire aux comptes, toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

M. youssef Bencheqroun élu président du conseil d'administration de Sanabel

M. Youssef Bencheqroun, en sa qualité de Directeur Général de Al Amana Microfnance , a été élu président du conseil d'administration du réseau de microfinance des pays arabes Sanabel.

Rappelons que le réseau Sanabel a été Fondé en 2002 , avec la contribution de notre institution et d'autres IMFs de la région MENA, afin de favoriser et renforcer les capacités du secteur de la microfinance à fournir des services financiers inclusifs et durables aux personnes à faibles revenus, dans les pays arabes, et s'est fixé comme objectifs de :

- Renforcer les capacités du secteur, dans les pays arabes, en matière de : bonnes pratiques, transparence et de protection des clients ;
- Plaider pour un environnement,réglementaire, opérationnel et organisationnel, favorable à l'inclusion financière durable des personnes exclues des systèmes financiers classiques ;
- Soutenir et encourager la création de réseaux nationaux dans les pays arabes et accroître le nombre des membres adhérents (pays et institutions).

Devenue première institution à promouvoir l'inclusion financière dans les pays arabes , le réseau Sanabel compte aujourd'hui 90 membres dans 12 pays arabes représentant environ 73% de la portée totale dans la région.

Extension du réseau de distribution

Afin d'assurer une meilleure couverture de proximité de la population cible, Al Amana continue sa politique d'ouverture de nouvelles agences et de relocalisation des anciennes pour servir de nouveaux territoires et se rapprocher davantage de ses bénéficiaires.

Durant le dernier trimestre 2017 , Al Amana a relocalisé 4 agences et ouvert 10 nouvelles:

- **Agence Fdalat** Lotissement Al Fadila, N°27, Fdalat, Ben Slimane
- **Agence Sidi Jaber** N°65, rue n°1, Avenue Mohamed V Sidi Jaber, Béni Mellal
- **Agence El Mansouria** N°319, lotissement Al Omrane, EL Mansouria, Bouznika
- **Agence Taddart_Anza** N°918, Hay Taddart, Agadir
- **Agence El Khaouarizmi** N°51, quartier Assalam, Avenue AL Khaouarizmi, M'diq
- **Agence Cordoba** N°105, Secteur n°4, Hay Cortoba, Meknès
- **Agence Hay El Falah** Lotissement Aicha n°1, Boulevard Driss El HARTI, Sidi Othmane, Casa Blanca
- **Agence Tioughza** Centre Tioughza, Tiznit
- **Agence Ouled Jerrar** N°62, Rue Hassan II, Commune Ouled Jerrar, Tiznit
- **Agence Sidi Bettach** Cité Administratif, Ben Slimane

Mise en œuvre du plan de continuité informatique

Constituant l'un des éléments essentiels de la politique de sécurité d'une institution et gage de sa «survie » après un sinistre important touchant son système informatique. Le plan de continuité informatique (PCI) consiste à redémarrer l'activité le plus rapidement possible avec le minimum de perte de données. Dans cette perspective, notre institution a lancé, du samedi 04 au dimanche 05 novembre 2017, son premier test du Plan de Reprise Informatique. L'opération qui s'est déroulée avec succès visait à basculer et remettre en fonctionnement l'ensemble des services applicatifs du système d'nformation Al Amana sur son site de secours après la simulation d'un sinistre majeur.

Déploiement du kit qualité

Dans le cadre du projet de certification ISO 9001 Version 2015 et pour répondre aux exigences de la norme, l'institution a procédé à la formalisation du « Kit Qualité ». Ce document qui décrit la politique de l'institution en matière de Management de la Qualité et détaille l'ensemble des éléments relatifs à la structure de son Système de Management de Qualité (SMQ) a été conçu pour répondre à un certain nombre d'objectifs, à savoir :

- Garantir aux collaborateurs une meilleure maitrise du SMQ et de l'ensemble de ses composantes.
- Fournir aux collaborateurs l'ensemble des règles de gestion à respecter pour faciliter leur appropriation et mise en œuvre.
- Assurer une meilleure prise de conscience des outils de gestion de la relation client dans le management de la qualité. A noter que le déploiement du Kit Qualité permettrait aux collaborateurs de mieux cerner les concepts essentiels liés à la qualité et à la certification ISO 9001, et comprendre leur rôle dans l'atteinte des objectifs Qualité fixés.

zoom

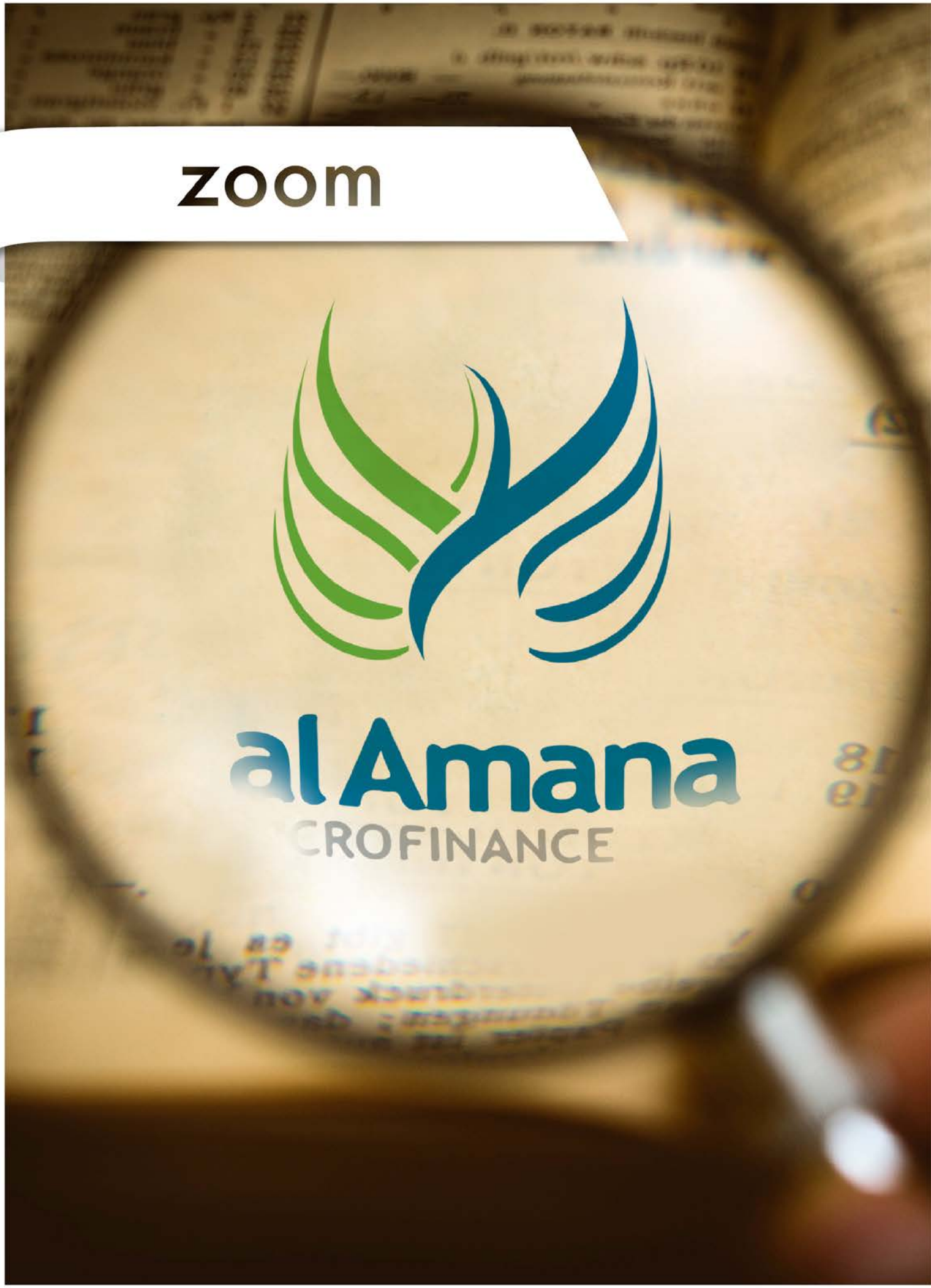

Nos clients à l'honneur à la deuxième édition d'al Amana awards

La deuxième édition d'al Amana awards a été lancée dans les huit régions de l'institution du au 2017.

Les Cérémonies de remise de récompenses aux meilleurEs microentrepreneurs d'al Amana ont connu la participation de 200 client(E)s dont 78 ont été primés en guise d'encouragement par rapport à leur parcours et à l'usage des microcrédits contractés à bon escient.

Au programme :

- Présentation de l'institution et de ses efforts en matière d'accompagnement et de valorisation de ses clients ;
- Expositions en faveur des client(e)s participant(e)s;
- Ventes et réseautage avec les visiteurs externes ;
- Témoignes des client(e)s primés et mise en avant de leurs parcours ;
- Témoignages des clients de la première édition des awards ;
- Remise des chèques cadeaux et attestations ;
- Animation musicale et prise de photos pour immortaliser ces grands moments d'échange !

Al amana microfinance prend part au bazar solidaire de l'APEFE

Dans le cadre du programme Min Ajliki, Al amana Microfinance a pris part au bazar solidaire Christmas organisé par notre partenaire APEFE du 18 au 20 Décembre 2017 à l'école Belge de Dar Bouazza Casablanca, 10 client(e)s de notre institution y ont exposé une variété de produits de terroir et d'artisanat marocain.

En marge de cet événement plusieurs activités pédagogiques ont été organisées en faveur des visiteurs et élèves de l'école ayant abrité l'événement, à savoir:

- Trois ateliers de sensibilisation sur l'entrepreneuriat social et solidaire.
- Une visite des stands et initiation aux produits de terroir et d'artisanat.

Echos de la microfinance

Conférence annuelle Sanabel 2017

Dans le cadre de la célébration du 15ème anniversaire du Réseau, la conférence annuelle Sanabel a été organisée du 7 au 8 novembre 2017 au Liban, sous le thème : « L'inclusion financière dans les pays arabes : Un parcours de collaboration et de réalisations ». Avec plus de 350 participants représentant les acteurs majeurs du secteur de la microfinance arabe, décideurs politiques, bailleurs de fonds et investisseurs, Ce rendez vous a servi de plate-forme de : discussions, débats, partage d'expériences et d'opportunités de réseautage pour toutes les parties prenantes régionales et mondiales qui y sont présentes. Plusieurs thématiques d'actualité telles que : la transformation des IMFs, le leadership, la diversification des produits, la gestion du risque ,la bonne gouvernance. ou encore la protection des clients y ont été abordées. Notre institution a été représentée par son Directeur général, ayant pris part aux assises de cette rencontre.

3ème édition du Prix de la CDG pour la promotion des AGRs

Organisée par la Fondation CDG, en partenariat avec la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM), le Centre Mohammed VI de Soutien à la microfinance solidaire, le Fonds JAIDA, la 3ème édition du programme d'appui aux activités génératrices de revenus a été clôturée. Présidée par M. Ahmed Ghazali Président de la FNAM et M. Abdellatif Zaghnoun Directeur Général de la CDG, la cérémonie de remise des aides financières accordées aux microentrepreneurs sélectionnés dans le cadre du dit programme, a eu lieu le 22 Décembre au siège de la CDG à Rabat.

89 microentrepreneurs , dont 14 lauréats d'al Amana microfinance, ont été primés à cette occasion. Les porteurs de projets bénéficieront :

- D'une aide financière pour financer une partie ou la totalité de leur apport personnel allant jusqu'à 50 % du coût du projet dans la limite du plafond du crédit attribué par les associations de microcrédit ;
- D'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire ;
- D'un accompagnement ciblé par le Fonds JAIDA et la FNAM par le biais des AMC.

Al amana Microfinance prend part à l'ECOSS 6

Sous le Haut Patronage de S.M. le Roi Mohammed VI, initié par le ministère du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale et le secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'économie sociale, la sixième édition du salon de l'économie sociale et solidaire a eu lieu du 18 au 27 novembre 2017 à l'espace Toro à Casablanca. Organisée sous le thème : «L'économie sociale et solidaire et son rôle dans la préservation de l'environnement et dans le développement durable», cette édition a été marquée par l'accueil, pour la première fois, des salons tournants Maroc-Sénégal et Maroc-Côte d'Ivoire.

Ayant pour objectif de promouvoir le secteur de l'économie sociale et solidaire à l'échelle nationale et africaine, de développer les échanges et le partage d'expériences et d'ouvrir des perspectives de partenariat entre les acteurs des trois pays, à savoir le Maroc, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les deux manifestations visaient également à encourager la commercialisation des produits des trois pays organisateurs, de mettre en avant les capacités d'innovation de leurs ressources humaines et de rehausser le niveau de leurs compétences dans le domaine de la gestion et de la gouvernance.

Aménagée sur une superficie de 12.000 m², cette rencontre a connu la participation de 520 exposants, dont 120 en provenance du Sénégal et de la côte d'ivoire représentant des coopératives, des associations, des mutuelles et des entreprises sociales de toutes les régions du Maroc ,ainsi que d'autres partenaires nationaux et étrangers.

30 clients d'al Amana dont les activités varient entre : broderie, couture traditionnelle, fabrication d'articles de décoration et produits de terroirs y ont été présents.

Au programme : des animations, expositions et commercialisation des produits, et des conférences.
Cet événement était en outre une occasion pour offrir aux exposants un programme riche et varié de formation dans différents domaines de gestion, de management, de techniques de commercialisation et de mécanismes de financement en vue d'améliorer la gouvernance des entités de ce secteur. M .Youssef Bencheqroun, Directeur Général d'Al Amana Microfinance, a pris part aux assises de cette rencontre.

Inauguration et visite des stands

Exposition des clients de l'institution

Hsaini ben hssayen - Oujda

Ait rabeh El houssein - Errissani

Khaddouj Oussama - Marrakech

Zaina Qassir - Agadir

Fatima El issaoui - Méknes

Bahija Errami - Casablanca

Formations et sensibilisation

Cérémonie de clôture

al Amana
MICROFINANCE

suivez-nous sur :

: alamana.org.ma

: youtube.com/alamanamicrofinance

: facebook.com/alamanamicrofinancemaroc

Vous pouvez Télécharger
la version web d'AmaNews

Tableau de Bord Al Amana Microfinance
Situation au 31/12/2017

A	Ressources	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Effectif Siège	174	171	170	179	196
	Effectif réseau	1 986	2 067	2 136	2 199	2 272
	Effectif global	2 160	2 238	2 306	2 378	2 468
	Nombre de points de vente/Rural	274	276	279	283	299
	Nombre de points de vente/Urbain	187	215	228	237	258
	Véhicules Guichets	86	86	86	86	86
	Réseau global	547	577	593	606	643
	Fonds Propres (DH)	605 800 677	724 460 802	849 328 309	983 734 777	1 139 400 378
	Quasi Fonds Propres (DH)	126 829 247	82 718 608	40 268 750	2 009 580	141 833
	Total	732 629 924	807 179 410	889 597 059	985 744 357	1 139 542 211
	Encours Dettes (DH)	1 220 387 196	1 242 444 586	1 229 452 442	1 298 204 091	1 178 997 417
	Total Fonds Propres/Encours Dettes	60%	65%	72%	76%	97 %
	Total Fonds Propres/Encours Crédit	38%	39%	40%	41%	45 %

B	Activité	2013	2104	2015	2016	31/12/2017

B-1	Activité Microcrédit	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Nombre de Prêts Débloquésde l'année	218 284	232 200	237 612	246 544	241 810
	Volume de Prêts Débloqués de l'année(DH)	2 033 301 574	2 210 897 602	2 369 612 403	2 548 948 662	2 513 857 238
	Nombre global de Prêts Actifs	315 241	323 586	329 843	333 455	343 114
	Nombre global de Prêts Actifs/PI	210 232	224 759	234 674	244 644	257 125
	Nombre global de Prêts Actifs/PS	105 009	98 827	95 169	88 811	85 989
	Nombre global de Prêts Actifs/Urbain	155 762	161 197	168 710	171 990	179 498
	Nombre global de Prêts Actifs/Rural	159 479	162 389	161 133	161 465	163 616
	Nombre global de Prêts Actifs/Homme	184 493	188 256	189 455	190 706	196 378
	Nombre global de Prêts Actifs/Femme	130 748	135 330	140 388	142 749	146 736
	Encours Crédit Global (DH)	1 927 028 388	2 056 177 937	2 235 048 121	2 420 203 551	2 510 472 817
	Taux d'endettement croisé	10%	10,37%	10,84%	10,59%	10,96 %

B-2	Activité dépôt	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Nombre d'ouvertures de comptes		3 843	39 768	54 164	61 270
	Nombre de cartes monétiques		1 179	11 706	9 388	15 866

B-3	ActivitéTransfert d'Argent	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Nombre de Transactions	368 410	876 934	1 247 207	1 522 864	1 714 140
	Volume de Transactions (DH)	787 019 552	1 793 997 293	2 467 105 109	2 878 293 829	3 245 059 922

B-4	Activité Microassurance	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Nombre de clients Bénéficiaires (Hors membres de la famille)	221 375	285 622	302 392	311 804	324 533
	Nombre de clients Bénéficiaires (Avec membres de la famille)			908 300	1 265 193	1 313 521
	Nombre de Sinistres Traités	1 509	8 619	13 328	14 603	16 010

B-5	Services domestiques	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Nombre de Transactions	12 208	402 443	514 378	620 915	630 340
	Volume de Transactions (DH)				20 741	35 238

C	Risque Crédit	2013	2104	2015	2016	31/12/2017
	Coût de Risque	1,7%	2,0%	2,1%	2,9%	2,9 %
	Production de l'année PAR 30J (DH)	14 311 628	16 162 018	18 983 523	21 275 468	24 674 258
	Production de l'année PAR 30J %	0,72%	0,75%	0,82%	0,86%	1,02 %
	Taux de Provisionnement du PAR 30J	93%	92%	90%	89%	84 %
	Taux du PAR 30J	2,38%	2,09%	2,26%	2,76%	3,21 %